

N/réf : CV/AH

Procès-Verbal de la 308^{ème} séance de l'Assemblée d'Ecole du mardi 19 mai 2020

Présences

Anas Beladda, E
Ghali Chraïbi, E
Georg Fantner, Ens
Nicolò Ferrari, E
Aïcha Hessler-Wyser, Ens
Ljubisa Miskovic, CI
Caroline Vandevyver, Ens
Tom Winandy, E
Jacqueline Morard, CAT
Michel Peiris, CAT
Vincent Lamirand, CI

Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF
Frédéric Raus, Médiacom
Barbara Baumann, Porte-parole de la Direction
Ewa Mariéthoz, Responsable Assurance Qualité

Excusés

Consuelo Antille, CAT
Stéphane Vollet, CAT
Kamil Hajji, CI
Aleksandra Radenovic, Ens
Timo Rey, CI

Ordre du jour

Membres AE; la séance débute à 12h15

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de la 307^{ème} séance
4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF
5. Communication Caroline Vandevyver
6. Communications du bureau AE
7. DIALOG 2020 - Préparation
8. Lettre VPFI
9. Communication des CF

Membres AE et Invités dès 13h15

10. Communications de la Direction et réponses aux Questions AE par Barbara Baumann
11. Accréditation institutionnelle : Questions-réponses avec Ewa Mariéthoz, Responsable Assurance Qualité

1. Accueil

Séance ouverte à 12h15 par Caroline Vandevyver, Présidente AE.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du PV 307^{ème} séance

Le PV est adopté.

4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF

Séance du CEPF du 13 et 14 mai.

Révision partielle de l'Ordonnance sur le personnel.

La version finale de l'ordonnance révisée n'a pas encore été transmise au département.

DIALOG

Il aura lieu en présentiel, à l'EPFL le 16 juin et à l'ETH Zurich le 17 juin.



SITES

La consultation a montré du soutien à l'idée d'avoir une entité qui s'occupe du développement durable, beaucoup de résistance à une fusion mais aussi des propositions constructives et concrètes. Le CEPF a décidé d'approfondir son analyse et charge l'Eawag et le WSL d'élaborer d'autres propositions de solutions dans ce contexte. Le sujet sera repris lors de la retraite du Conseil en juillet.

Mesures Egalité des chances

Trois points :

1. Reporting 2019 - le domaine doit dépenser au moins 0.4 % du budget de la Confédération pour des mesures pour l'égalité des chances. Ce pourcentage est largement atteint, aussi grâce aux dépenses liées aux garderies et aux salaires de femmes professeures.
2. Gender Monitoring – les chiffres montrent une augmentation de la proportion de femmes parmi les professeurs associés et ordinaires, mais sinon peu d'augmentations. Celui de l'EPFL sera mis en ligne sur le site du bureau de l'Egalité des chances prochainement.
3. Gender Strategy 2021-2024 du domaine des EPF – peu de modifications par rapport à la version 2017-2020. Les 0.4 % du budget de la Confédération pour des mesures pour l'égalité des chances seront levés à 0.5 %, et seulement 1/3 devraient être dépensés pour les garderies. De plus, la stratégie demande à ce qu'un objectif précis soit défini concernant ces 0.4 % dans la Convention d'objectifs entre l'EPFL et le CEPF.
Cette stratégie entrera en consultation élargie à la fin de l'été.

COVID-19

Un échange sur les mesures mises en place concernant le COVID-19 a eu lieu, ce sujet sera aussi à l'ordre du jour de la retraite en juillet. Un stop the clock d'une année pour les PATT est en discussion, il nécessiterait une adaptation de l'ordonnance. Les conséquences financières de cette crise ne sont pas prévisibles pour l'instant.

5. Communication Caroline Vandevyver

Caroline a été nommée à la Fondation WISH (<https://www.epflwishfoundation.org/>), et elle a donc décidé de ne pas se représenter pour le prochain mandat de l'assemblée d'école. Elle nous encourage à déjà chercher un.e potentiel.le président.e.

6. Communications du bureau AE

Consultations

- 04.07.2019: Consultation interne sur le règlement de la commission de conciliation conformément à la loi sur l'égalité des chances pour le Domaine des EPF – NA.



- 20.08.2019: Révision de la Directive pour l'utilisation de l'infrastructure électronique de l'EPFL (Lex 6.1.4) – NA.
- 20.09.2019: Projet ouverture CMS maturité suisse – NA.
- 07.10.2019: Projet d'ordonnance conc. la protection des données personnelles du personnel du domaine des EPF (OPD-EPF) – NA.
- 02.12.2019: Consultation interne sur le Plan Stratégique 2021- 2024 – NA.
- 08.01.2020: Internal consultation of the ETH Domain: «Swiss Federal Institute of Technology for Environment and Sustainability» – reply to CEPF .
- **16.04.2020**: Consultation officielle sur la réorganisation du semestre de printemps 2020 et la tenue des examens, GT – Bureau ; Message VPE 01052020 ; Lex 2.6.7 published 07.05.2020.
- **18.08.2020 (TBC)**: Gender Strategy 2021-2024 **GT – XXX**.
- **XX.XX.2020**: Consultation interne LEX 6.2.1: Directive pour la gestion de noms de domaines et LEX 6.3.2: Directive concernant la validation des dénominations et sigles de site WEB, **GT – Anas, Ljubisa, Aïcha, Michel**.
- **XX.XX.2020**: Révision Règlement disciplinaire, GT – Vincent, **Nicolò, Stéphane, Alexandra**.

Projets

- Prochaines élections : Dialogue avec l'AGEpoly pour voir les membres automatiques.
- Nicolò a organisé un GT concernant les awards juniors qui a mis sur pied un document qui est sur le drive, mais ce document sera discuté en juin. En rouge figurent les principales modifications par rapport au texte pour les seniors.

Invitations

- 19.05 - Accreditation Institutionnelle : Questions – Réponses avec Ewa Mariéthoz, Responsable Assurance Qualité.
- 14.07 - Questions – Réponses avec Claudia Noth, Directrice des Ressources Humaines.
- Dean ENAC – *no date yet*.

Ré-élection de Kristin

Une lettre a été envoyée au CEPF pour annoncer que les deux assemblées ont reconduit le mandat de Kristin Becker comme déléguée au CEPF.

Commissions

- *Présentation AE en séance d'accueil* : 19.05 was cancelled, new outline.
- *Accréditation* institutionnelle : réunion du comité de pilotage (09.04.20). Préparation du document « Politique de l'EPFL relative à la qualité », il est en première lecture, et sera ensuite soumis en consultation.
- *Projet « Harcèlement et comportement à risque »* : Il y a eu un meeting mais aucun de nos représentant n'a pu y assister. Ils vont faire des sondages en fin d'année pour avoir



également la participation des étudiants. Pour définir ces sondages, des représentants de l'AE, mais aussi de l'Agepoly et de Polydoc vont participer.

Autres

- Le règlement AE a été finalisé et publié.
- Règlement sur l'élection des Délégués des employés de l'EPFL à l'organe paritaire de la caisse de prévoyance du domaine des EPF : doit être révisé. Jacqueline donnera des inputs, et il faudra peut-être consulter Me Métille concernant la protection des données. Les élections devront être prévues pour Novembre 2020.
- Lex 1.1.2 : Directive concernant les procédures de consultation au sein de l'EPFL : en révision.
- Rapports d'activité 2019 : en préparation.
- EPFL Magazine : contact avec F. Rauss responsable de publier un article de cette année électorale : un court article concernant les élections sera publié dans le numéro du 4 juin. Ghali demande s'il est possible d'avoir également des communications sur les réseaux sociaux.
- Nous aurons une nouvelle assistante administrative dès le 1^{er} juin : Sabrina Wuilleret. Elle était auparavant à Mediacom, jusqu'en 2011.
- Les deux bureaux AE et HV se réuniront le 4 juin, pour préparer les Dialog 2020. Kristin nous précise qu'il n'y a pas besoin de proposer de nouveaux sujets. Par contre, il est relevé que la crise du covid est pertinente, et facile à mettre en lien avec les thématiques de durabilité. Nous devrions peut-être aborder, par corps, les points positifs relevés.

7. DIALOF 2020 - Préparation

Un dossier a été mis sur le drive, avec les documents de l'année passée, et il faut que chacun prépare la position de chaque corps sur les deux sujets proposés. Délai au 4 juin. Michel coordonne pour le CAT, Aïcha pour le CEns, le CI communiquera un nom prochainement.

8. Lettre à la VPFI

Il est suggéré de rencontrer chaque personne en charge des différents sujets, p.ex. la personne en charge des voyages, celle des factures, etc. La façon la plus productive serait de se rendre sur place et de rencontrer les gens sur place. Michel et Jacqueline pensent que cela sera plus efficace et constructif de rencontrer les collaborateurs de différents départements plutôt que d'envoyer une lettre à la VP.



9. Communication des CF

Il n'y a pas eu de nouveaux CF, ceux de la STI sont systématiquement annulés. Il semble que le Doyen souhaite le remplacer par le STI board, mais dans la réalité, ce n'est pas du tout pareil puisque ses membres sont choisis, et non élus ! Il est proposé que les membres du CF STI agissent pour rappeler que cela ne peut pas fonctionner ainsi. Il est également signalé qu'un nouveau Directeur de section est en fonction sans être passé par la case validation par le CF. MP pense que si le Doyen ne veut pas se plier aux règles, nous pourrions en référer à la Direction. GF souhaite essayer dans un premier temps, soit au board STI, soit en contactant les autres membres du CF. Il faut que cela soit fait rapidement afin que ce soit encore pendant ce mandat.

10. Communications de la Direction et réponses aux Questions AE par Barbara Baumann

Update à propos du COVID sur le campus : Depuis la semaine dernière les chercheurs ont pu recommencer à travailler sur le campus de façon progressive. Selon Eric Dupaquier, tout se passe comme planifié et les collaborateurs se comportent correctement. Prochaine étape : les services centraux et le personnel administrative pourront progressivement revenir sur le site. Ensuite la lourde tâche pour le DSPS sera d'organiser les examens en présentiel, puis la prochaine rentrée de septembre.

L'interdiction d'accès au campus pendant le week-end est questionnée.

Nous avons été informés que le problème d'accès le week-end est lié au fait que les services de sécurité ne sont pas garantis. Il semblerait d'ailleurs que cela soit le cas en tout temps, mais que cela n'est pas appliqué.

La façon de gérer d'une faculté à l'autre semble très différente, et certaines semblent gérer mieux que d'autres. Pourquoi y a-t-il des différences pareilles ? Et concernant le quota de 30%, pourrait-il être géré globalement plutôt que par faculté ou même par institut ? Les facultés expérimentales pourraient profiter d'un télétravail des facultés informatiques.

Nous avons vu que l'EPFL a été plus stricte que le CF, qu'en sera-t-il pour les prochains moins ? Est-ce que l'EPFL va se conformer aux directives du CF ou continuer à être plus stricte ?

Dialog : Le CEPF fera cette rencontre sur le campus de Lausanne, c'est compliqué à organiser. La Direction va louer une salle au STCC qui permettra de réunir l'ensemble du CEPF ainsi que quelques représentants de la Direction. Les autres participants viendront ponctuellement. Pour la séance prévue avec l'AE, cela ne sera pas possible d'avoir 4 personnes participant physiquement, il faut que nous décidions qui pourra participer physiquement, et les autres seront via zoom.



11. Accréditation Institutionnelle, par EWA Mariéthoz, responsable de l'assurance qualité

Selon présentation ppt. Le projet présenté vient de la nouvelle LEHE qui spécifie qu'il faut faire une accréditation institutionnelle jusqu'à la fin 2022. Il faut également présenter une politique relative à la qualité, approuvée et disponible à tous, ainsi que de mettre en place un système de management de la qualité, adapté à la nouvelle loi (qui ne couvre pas seulement l'enseignement, mais également l'ensemble de la gouvernance). Il y a un Copil où presque toutes les VP sont représentés. La Direction a souhaité que les enseignants soit sur-représentés pour faire le lien avec l'ancien système.

La première action a été de faire un état des lieux : il ressort que l'EPFL a une longue tradition dans le domaine de la qualité. L'EPFL ne souhaite pas mener de contrôle, par exemple pour juger de la qualité de la recherche ou de l'enseignement, mais préfère baser sa stratégie sur l'amélioration continue. Il existe plusieurs méthodes et l'ancienne méthode choisie par l'EPFL a été gardée, i.e. la méthode « fit for purpose ». Elle comporte certaines contraintes, comme par exemple le respect du cadre légal, l'apport de preuves de l'adéquation entre les structures, les ressources, etc, ainsi que de la prise en considération des exigences de parties prenantes par la gouvernance. Explications concernant les parties prenantes, les exigences, les périmètres, etc. La politique relative à la qualité de l'EPFL est en cours d'élaboration, elle sera mise en consultation dans le courant de l'été. L'année prochaine, il y aura une seconde étape et un rapport d'auto-évaluation devra également être soumis en consultation en été 2021.

AE : le management de qualité semble être difficile à appliquer pour des domaines où la créativité est nécessaire, comme c'est le cas dans la recherche. Il a eu l'exemple de projets qui ont dû être arrêtés simplement car le management de qualité tuait simplement les projets en cas de développement industriel, mais du coup tuant la recherche nécessaire pour avancer. Eva Mariéthoz: ici on est au niveau de la gouvernance, c'est différent. La partie recherche est évaluée par des pairs, ce n'est pas le niveau souhaité ici.

AE : Qu'en est-il des admin ? L'EPFL a mal évolué avec les processus administratifs (factures propositions d'engagement, etc), mais grâce au Covid, cela s'est beaucoup amélioré. EM : la Direction a clairement demandé de ne pas mettre en place des processus trop rigides, et de formaliser uniquement ceux qui sont absolument nécessaires. Avec le système par objectif, elle pense que les gens du terrain savent où sont les vrais besoins et qu'il y aura une formalisation à ce moment-là.

AE : comment sait-on si un processus qui fonctionne sera dans la liste des processus évalués ?
EM : chaque 6 ans, chaque faculté est évaluée, et ceci ne va pas changer. Par contre, les curricula sont actuellement évalués par une agence française, cela pourrait changer.



AE : pourquoi la loi a-t-elle été changée ? Y a-t-il eu des problèmes ? EM : c'était difficile pour le parlement de gérer différents types d'institutions (p.ex. Universités, EPF) et il a été décidé d'uniformiser les processus de qualité.

12. Divers

Aucun divers

